

La STEG ouvre une nouvelle page

Chez le distributeur national d'électricité, le courant passe, malgré les difficultés financières.

Au niveau national, la Steg est et demeure le premier utilisateur d'énergie primaire. En effet, pour le distributeur national d'électricité, le combustible représente 70% environ du coût de revient de l'électricité. Raison pour laquelle, la Steg subventionne à hauteur de 54,7 millimes chaque kilowatt produit et 51 millimes par mètre cube de gaz. Pour réduire la facture, la Steg a négocié des contrats d'achat de combustibles sur la base d'un prix moyen sur 9 mois. Une telle décision semble ne pas suffire pour échapper à une éventuelle flambée des prix, puisque toute augmentation sera incluse dans de prochains contrats. Raison pour laquelle la Steg fait toujours appel à la subvention de l'Etat.

700 millions de dinars de déficit (hors subvention de l'Etat) en 2010

La Steg se trouve face à une réalité assez critique. « Je trouve que la situation de la société est critique. Durant les trois premiers mois de l'année en cours, le déficit de la société s'est établi à 50 millions de dinars. Cette année, la situation semble sombre surtout avec l'augmentation des décaissements et la flambée de prix des combustibles qui représentent 70% du coût de la production de l'électricité et la réduction des recettes », estime Mustapha Shouaï, directeur de la trésorerie à la Steg. L'année dernière, le distributeur national



d'électricité a accusé un déficit de 700 millions de dinars sans prendre en compte des subventions étatiques qui ont atteint 1.100 millions de dinars. Au titre des trois premiers mois, ce déficit a atteint 120 millions de dinars suite à la montée des impayés. Cette situation s'explique par la réduction de 30% des recettes de la Steg et surtout par l'augmentation des coûts de la production de l'électricité. « Les achats des combustibles représentent 108% du chiffre d'affaires de la Steg. Ainsi, durant l'année 2010, la Steg a dépensé 2.500 millions de dinars pour l'achat des combustibles, alors que

le chiffre d'affaires est de l'ordre de 2.300 millions de dinars. Dès le départ, la société se trouve déficitaire de 200 MDT », explique Sami Abdelbaki, directeur des services d'audit à la Steg. En effet, pour résorber ce déficit et rendre la Steg solvable auprès des bailleurs de fonds locaux et internationaux, l'Etat intervient via des subventions directes et indirectes. Ces subventions ont atteint 1.100 millions de dinars au cours de l'exercice précédent. Raison pour laquelle la société se trouve sur le plan comptable bénéficiaire de 6 millions de dinars. Mais ce bénéfice ne cache pas la réalité des choses. Sans compter les subventions gouvernementales, la Steg est déficitaire de 700 millions de dinars.

Certes, le recours de la Steg aux subventions de l'Etat demeure un indicateur incontournable pour prouver que la production d'électricité coûte cher. Et pour cause, on s'est penché depuis quelques années sur le développement de nouvelles sources de production d'électricité. Auprès du distributeur national d'électricité, on a procédé à la promotion des énergies renouvelables pour régler la facture. En effet, des projets pilotes ont été mis en place pour la promotion du solaire et l'éolien. Trois projets d'investissement dans l'énergie solaire sont identifiés. Le premier consistera en la réalisation, d'ici à 2014, de la première centrale thermo-solaire en Tunisie. Cette centrale aura une capacité de 25 mégawatts. Le deuxième projet consiste à construire un bâtiment pilote Steg économe en énergie et utilisant le solaire. Le troisième consistera en l'installation, sur la période 2011-2014, de 10.000 kilowatts de toits solaires photovoltaïques sur 5.000 logements résidentiels.

Ces projets sont a priori en stand-by, puisqu'ils s'inscrivent dans le cadre du mégaprojet « le Plan solaire tunisien », projet qui demeure tributaire des décisions du prochain gouvernement. ● Zied Dabbar

2 QUESTIONS À

↳ Hedi Rezgui, directeur des opérations régionales, Steg

1 Comment se porte la Steg actuellement ?

Durant la révolution, la Steg a mobilisé plusieurs équipes de techniciens pour fournir l'électricité à l'ensemble des foyers et des entreprises, afin de contribuer à la sécurité du pays. Malgré la baisse des recettes de la Steg

de 30% environ, 500.000 factures ne sont pas encore payées, soit plus de 220 MDT d'impayés, nous continuons notre travail de manière normale et aucune coupure d'électricité n'a été provoquée par nos agents.

2 Quelle est votre stratégie pour récupérer ces impayés ?

Nous avons pris l'initiative pour faciliter le paiement des factures auprès des citoyens et des entreprises. En effet, nous avons éliminé les indemnités de rappel, celles de retard ou de la coupure de l'électricité. Nous avons même décidé de rééchelonner les factures de l'électricité au pro-

fit des citoyens pour les encourager au paiement de leurs factures. Nous demandons en contrepartie que le citoyen contribue à protéger cette institution, publique et s'acquitte des services rendus par la Steg, à travers le paiement de ces factures avec des facilités déjà décidées.

